

“Les quatre cloches de l'église rythment la vie de ce petit bourg et des lieux-dits aux noms si poétiques”.

Le monument aux morts

Face à l'église, prenez le temps d'un regard pour ce monument aux morts sorti de terre en 1953 (pour réveiller nos consciences) grâce au talent de M. Marcel Pierre, peintre sculpteur né à Bréel en 1897 et mort à La Ferté Macé en 1969.



La Légende de Lignou

La statue de la Vierge qui orne aujourd'hui le sanctuaire de Lignou de Couterne ornait autrefois la chapelle d'un château à "la Rabasserie" (Lignou de Briouze), aujourd'hui disparu.

Pendant la guerre des croisades, le seigneur de ce lieu était parti au combat. A son retour, son épouse infidèle, accompagnée de son vassal, se rendit à Lignou de Couterne afin de l'accueillir.

Le vassal, pourvu d'une arme, blessa mortellement son seigneur qui appela la Vierge à son secours. Cette dernière lui apparut dans un buisson d'aubépine.

Le seigneur mort et enterré, les serviteurs rapportèrent la statue dans l'oratoire du château de Lignou de Briouze. Le lendemain matin, la Vierge avait disparu. L'ayant retrouvée où elle était apparue la veille, les habitants la ramenèrent au château. Mais pour la troisième fois, la statue revint se fixer à l'endroit qu'elle avait choisi.

Lignou de Briouze fit bâtir en cet endroit un sanctuaire qui a pris depuis le nom de Lignou de Couterne.

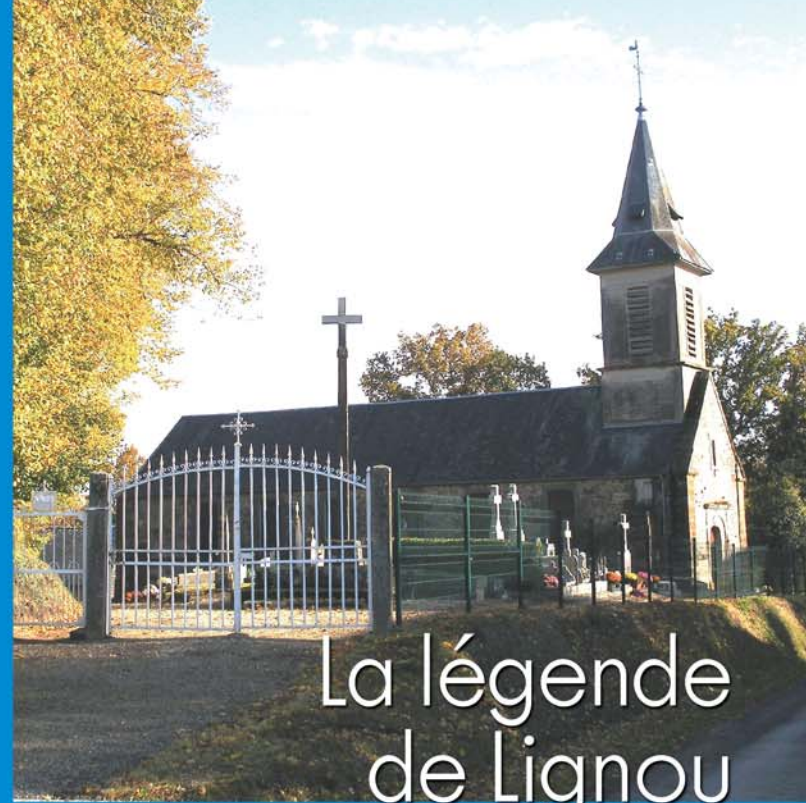
Les habitants de Lignou, fidèles à leurs traditions, se rendent depuis, et encore de nos jours, à Couterne, pour honorer celle qu'ils appellent toujours "leur Bonne Dame".



Le Pays de Briouze

Fascicule du circuit 11 du topoguide des itinéraires de randonnée et de promenade

cadran solaire - Infographiste : CréA Services - Impression : Graph 2000
Crédit photos : Dorothée Le Moine - Michel Petit - Jacques Toutain



La légende de Lignou

Circuit n° 11 ■
12 km

La croix des gages

La plus ancienne de la commune, date du XVII^{ème} siècle.





Circuit n°11

La légende de Lignou

12 Km

Départ de la mairie de Lignou

Parking : derrière la mairie

La mairie se situe sur la route en direction de "La Guiboudière". Face à l'église, prendre la route à droite. Ce circuit typiquement bocager offre la possibilité de relier de nombreux circuits entre eux.

1 Du parking, rejoindre l'église. Face au monument au mort, suivre à gauche la route direction "Les Communes". Laisser sur la gauche la direction "L'Abbaye". Emprunter le premier chemin à gauche en laissant la maison de briques rouges au loin.

2 A partir d'ici, possibilité de rejoindre les circuits n°2 et n°3. Dans ce cas, rejoindre la maison de briques rouges et suivre les indications du circuit n°2 au point 3 ou du circuit n°3 au point 6.

Continuer le chemin jusqu'à la départementale. Prudence ! La traverser. Continuer la route en face direction "La Rabasserie". Laisser la route à gauche direction "La Rivière", et continuer jusqu'au croisement.

3 A partir d'ici, possibilité de rejoindre le bourg du Ménil de Briouze. Dans ce cas, prendre à droite le chemin entre les routes, et suivre les indications du circuit n°4 au point 6.

Emprunter à gauche la route direction "Arthan". Prendre le deuxième chemin à gauche. Le circuit rejoint le circuit n°6.

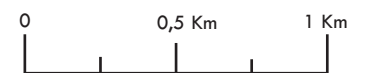
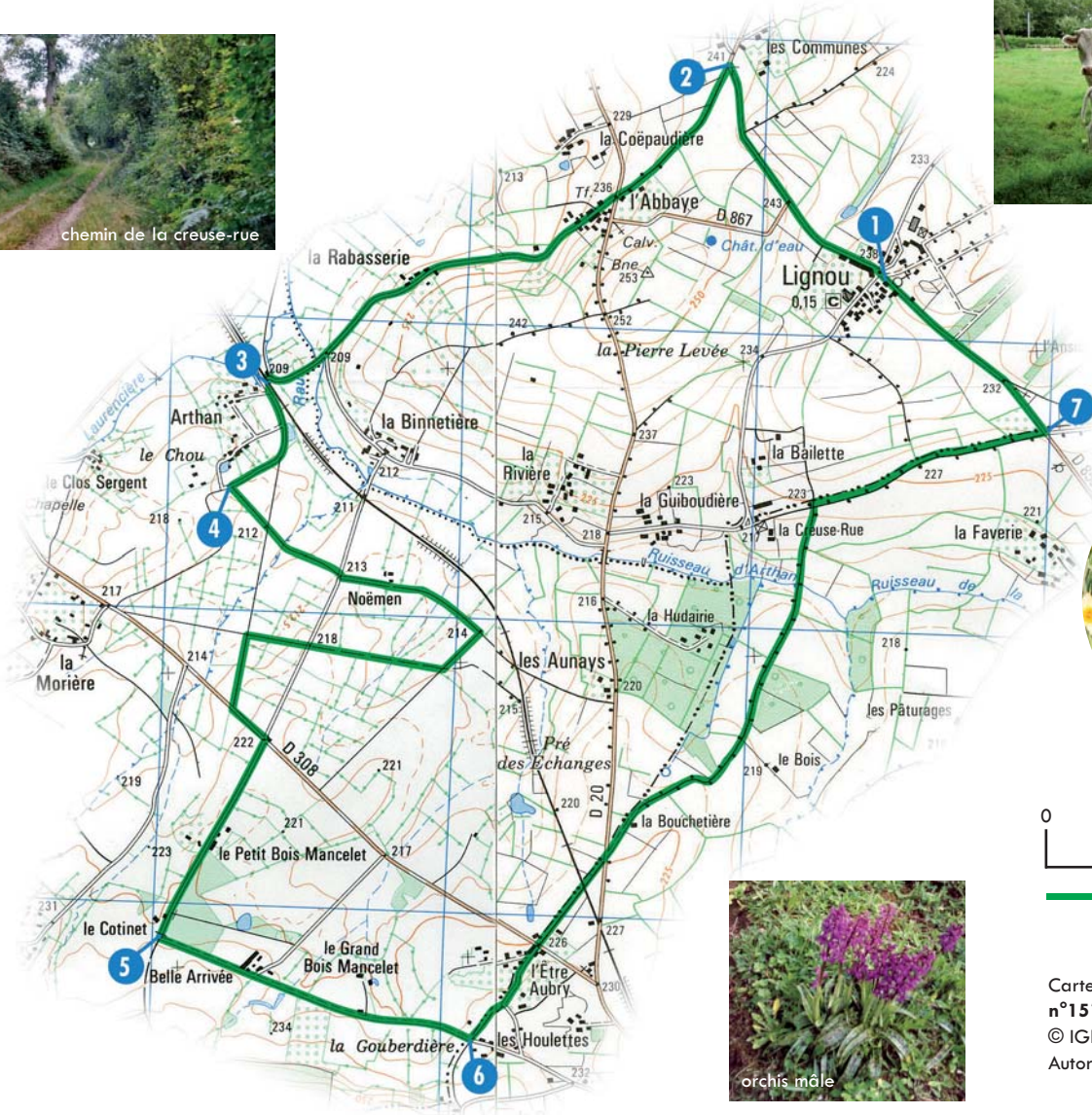
4 Suivre le chemin. A la route, continuer en face. Poursuivre le chemin à droite. Laisser le chemin qui continue tout droit et emprunter le premier chemin à droite sous les bois. A la route, continuer le chemin en face. Au T, prendre à gauche. Prudence ! A la route, prendre à gauche. Tourner à droite direction "Le petit Bois Mancelet".

5 Au Cotinet, lorsque le chemin empierré tourne à gauche, le continuer et laisser le circuit n°6. A remarquer, plus loin, sur la gauche, le manoir du Grand Bois Mancelet chargé d'histoires, dont les origines datent du XI^{ème} siècle.

6 Après le Grand Bois Mancelet, avant la maison de "L'Être Fleury", prendre le chemin à gauche. Continuer en face le chemin goudronné jusqu'au village. Traverser la route et continuer le chemin dans l'axe. A la D20, Prudence ! Traverser. Suivre en face le chemin du "Bois". Au T, emprunter le chemin "de la creuse-rue" à droite.



7 A la route, tourner à gauche jusqu'à l'église. A remarquer le long de cette route : la croix des gages, puis l'allée privée du château et enfin l'église et ses vitraux inscrits à l'inventaire départemental.



Circuit de randonnée



Cartes au 1 : 25 000
n°1515 E et 1615 O
© IGN - 2009
Autorisation n° 43-09008